



Syndicat Mixte pour la Collecte
et le Traitement des Eaux Usées
des Bassins de la Thève et de l'Ysieux

République Française
Département VAL D'OISE
SICTEUB

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 06/07/2023

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 48 | 28 | 33 |

| Vote |
|----------------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 33 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2023, le 6 Juillet à 18:45, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni à la Maison du Village de Seugy, lieu extraordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 26/06/2023.

Présents : M. DESSE Daniel, Président, M. VARON Bernard, M. BOLLER Thierry, M. HERVIN Claude, Mme TANGE Corinne, M. HADDAD Edmond, M. HURTEL Pierre-Yves, Mme BOCOBZA Sylvie, M. TURBAN Jean-Claude, M. TSCHANHENZ Robert, M. DUFUMIER Dominique, Mme LEGRAND Nicette, M. FERRACHAT Sébastien, M. LEDOUX Eric, M. BLAIMONT Jean-Pierre, M. SPECQ André, M. PIN Daniel, M. GAILDRAT Olivier, M. DREVILLE Gérard, Mme SAVY Marie-Laure, M. ALATI Jacques, M. BUISSON Jean-Michel, M. DUFLOS Jérémie, M. GUEDON Eric, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. BRICHE Etienne, M. COLLIN Eric, M. BARBIER Jean-Michel

Suppléant(s) : M. BOLLER Thierry (de M. THERRY Eric), M. HERVIN Claude (de M. DUCLOS Jean-Noël), Mme TANGE Corinne (de M. COLLOBER Ernest), M. HADDAD Edmond (de M. FAUVIN Patrick), M. HURTEL Pierre-Yves (de M. MELLA Daniel), Mme BOCOBZA Sylvie (de Mme POLLET Clarisse), M. TURBAN Jean-Claude (de M. BARBAROSSA Raphaël), M. TSCHANHENZ Robert (de M. MOULA Nicolas)

Excusé(s) ayant donné procuration : M. POIRIER Henri à M. SPECQ André, M. FALLOT Frédéric à M. ALATI Jacques, M. BOCQUET Jean-Charles à M. DREVILLE Gérard, M. EPALLE Jean à M. BRICHE Etienne, M. MOREL Cyril à M. DESSE Daniel

Excusé(s) : M. DUCLOS Jean-Noël, M. MANSOUX Michel, M. MELLA Daniel, M. FAUVIN Patrick, Mme POLLET Clarisse, M. BOUFFLET Pierre, M. FABRE Jacques, M. DESHAYES François, M. COLLOBER Ernest, M. MOULA Nicolas

Absent(s) : M. GAUBOUR Jacques, M. MULLER Patrick, M. MONNEINS François, M. GRANZIERA Gilles, Mme LOURME Sophie, M. THERRY Eric, M. DELECLUSE Thibault, Mme MALAQUIN Chantal, M. ABITANTE Nicolas, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. BARBAROSSA Raphaël, M. CAZIEUX Jean-Marie, M. DE NOAILLES Emmanuel

A été nommé(e) secrétaire : M. SPECQ André

2023-033 – Demande de subvention pour l'étude de la mise en place d'une unité de méthanisation

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu la délibération n°2023-032 du 06/07/2022 actant de la création d'une convention de groupement de commande pour l'étude de la mise en place d'une unité de méthanisation

Considérant qu'afin de réduire les volumes et les coûts du traitement des boues d'épuration et d'améliorer le bilan économique/environnemental de 5 stations d'épuration (Asnières sur Oise, Persan, Bruyères sur Oise, Champagne sur Oise et Gouvieux), un projet de méthanisation est envisagé.

Considérant que le SICTEUB souhaite donc lancer une étude de faisabilité technico-économique pour mutualiser les boues de ces stations pour la production de biogaz. Cette étude est estimée à environ 60 000€.

Considérant que les objectifs de l'étude sont :

- Faire une étude comparative des unités de méthanisation de boues de stations d'épuration existantes en France ;
- Evaluer la faisabilité : en termes techniques, économique, de l'acceptation sociale, de la sécurité sanitaire et environnementale et de la réglementation.
- Etablir l'ensemble des éléments nécessaires à la conception d'une unité de méthanisation des boues.

Considérant que le SICTEUB a été nommé coordonnateur du groupement de commandes et que par conséquent, c'est lui qui demandera les subventions pour le compte du groupement

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité autorise le Président ou son représentant à :

- **SOLLICITER** auprès du département du Val d'Oise, la région Ile de France, l'ADEME, l'Agence de l'eau Seine Normandie, des Fonds Verts et de GRDF les concours financiers nécessaires à la réalisation de l'étude technico-financière relative à la mise en place d'une unité de méthanisation

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
A Asnières sur Oise, le 07/07/2023
Le Président

